



Article 10 : Un accord entre l'Inserm et Atlanpole pour faire démarrer les entreprises de biotechnologie

INNOVATION

Un accord entre l'Inserm et Atlanpole pour faire démarrer les entreprises de biotechnologie

Claude Griscelli, directeur général de l'Inserm, et François Fillon, président

d'Atlanpole, ont signé hier matin au château de Chantrierie, une convention pour l'incubation de projets d'entreprises issus des unités mixtes de recherche Inserm et Université.

Nantes. — Cette convention entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et la technopole nantaise, destinée à préciser leur collaboration, a été signée en présence de personnalités et d'étus, dont notamment le préfet Michel Biangy, Yann Tanguy, président de l'Université, et le Pr Jean-Luc Harrouseau, vice-président du Conseil régional. Elle illustre la place prise par les équipes de pointe de la recherche médicale et la biotechnologie dans la région. Les Pays de la Loire comptent actuellement cinq unités et trois équipes Inserm implantées dans

les centres hospitalo-universitaires de Nantes et d'Angers et, le second concours national d'aide à la création d'entreprise des technologies innovantes, qui met la région en 4^e position quant au nombre de projets déposés, a montré qu'un tiers de ces projets émanaient du domaine des biotechnologies, soit deux fois plus que la moyenne nationale. D'ailleurs, hier, au siège d'Atlanpole, étaient présents les dirigeants et les collaborateurs de cinq start-up issues de l'Inserm qui sont accompagnées par la technopole dans leur création et leur développement. Parmi elles, on trouve Atlangene Applications, toute jeune société née du laboratoire du Pr Jean-Paul Moisan, spécialisé dans l'identification génétique humaine. **Équipes de pointe cherchent mètres carrés...** Clean Cells, issu aussi du CHU de Nantes, décontamine les cultures

cellulaires alors que Laennec Tek, issu de l'unité Inserm 533 du Pr Denis Escande, détecte les risques cardio-vasculaires des nouvelles molécules de l'industrie pharmaceutique. Une entreprise qui a pu se créer avec la loi sur l'innovation de juillet 1999 permettant aux scientifiques de créer leur start-up tout en restant dans le cadre universitaire. Citons enfin Chelatec, créé à partir du savoir faire de l'U463 en immunologie. Toutes recherchent actuellement des mètres carrés de bureaux pour pouvoir se développer à côté des laboratoires dont elles sont issues. Il faudrait 2000 m², non loin de l'Hôtel Dieu, pour les accueillir. Des mètres carrés stratégiques pour lesquels la Région est prête à apporter sa part de financement, selon son président. Ce n'est pas le problème de Bioatlante, fondé il y a cinq ans par le

Pr Dalcusi et que dirige Chantal Gobin. Installée à Vigneux, l'entreprise fabrique des substituts osseux avec sept personnes. En commentant cet accord qui va permettre à ce type d'entreprise de mieux démarrer, Claude Griscelli a insisté sur ces actions qui favorisent le changement culturel de la recherche où l'on prend désormais en compte autant le dépôt d'un brevet qu'une publication scientifique pour évaluer le travail d'un laboratoire. Pour sa part, François Fillon a souligné l'intérêt de ces start-up de biotechnologie qui représentent « un avenir pour notre région et auront des répercussions économiques importantes », tout en mettant l'accent sur la nécessité pour cette recherche face à l'inquiétude de la population de « définir une nouvelle éthique du progrès qui ne doit pas être celle du positivisme du XIX^e siècle ».

D.H.